



**COMMUNE DE ROZIER EN DONZY**  
**Département de la Loire**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 30 janvier 2025**

<b>Membres :</b>		
- afférents au Conseil :	15	Le trente janvier deux Mil vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.
- en exercice :	13	
- présents :	12	
- votants :	12	
<b>Convocation en date du :</b>		<b>Présents :</b> BABEL Anne, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne
25 janvier 2025		<b>Absents excusés :</b> BANCEL Béatrice
<b>Affichée le :</b>		<b>Secrétaire de séance élu :</b> SERVY Sylvain
25 janvier 2025		

**N° 2025D105****ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA  
RENOVATION ET EXTENSION DE L'AMICALE LAÏQUE**

Vu le Code de la Commande Publique, notamment en ses articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1,

Considérant que Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la consultation lancée le 8 novembre 2024 quant au marché de travaux dénommé RENOVATION ET EXTENSION DE L'AMICALE LAÏQUE DE ROZIER-EN-DONZY, avec une remise des offres au 29 novembre 2024,

Considérant que Monsieur Le Maire précise aux membres du Conseil Municipal que le marché est décomposé de la manière suivante, savoir en 14 lots :

- Lot N°1 Désamiantage
- Lot N°2 Terrassement VRD abords
- Lot N°3 Démolition / Gros œuvre
- Lot N°4 Charpente couverture
- Lot N°5 Façades
- Lot N°6 Menuiseries extérieures aluminium
- Lot N°7 Métallerie
- Lot N°8 Menuiserie intérieure
- Lot N°9 Plafond – Platerie – Peinture
- Lot N°10 Sols minces
- Lot N°11 Carrelage – Faïence
- Lot N°12 Plomberie sanitaire – Chauffage - Ventilation
- Lot N°13 Electricité CFO – CFA
- Lot N°14 Panneaux photovoltaïques

Considérant que Monsieur Le Maire explicite aux membres du Conseil Municipal les critères de jugement des offres (60 points pour le critère valeur technique et 40 points pour le critère prix), l'analyse des offres établie, la phase de négociations et le rapport qui en découle dont une copie est rapportée en annexe,

Considérant que Monsieur Le Maire rapporte aux membres du Conseil Municipal que la Commission d'Appel d'Offres alors saisie pour avis consultatif – s'est réunie le 23 décembre 2024,

Considérant que Monsieur Le Maire fait mention aux membres du Conseil Municipal que le - Lot n° 5 Façades a été déclaré infructueux et qu'il a été acté une nouvelle consultation de gré à gré avec les sociétés dénommées SARL ABN FACADES, dont le siège social est à BONSON (Loire), 4 Place du onze novembre, CCF FACADES, dont le siège social est à SAINT-ÉTIENNE (Loire), 36 Rue de Molina, et SARL GRANGY, dont le siège social est à FEURS (Loire), ZI du Forum, 2 Rue du Palatin avec une remise des offres au plus tard le 31 janvier 2025.

Considérant que Monsieur Le Maire explicite aux membres du Conseil Municipal les propositions techniques et financières des candidats classés premier pour chaque Lot, savoir :

Lot	Nature du lot	Nom et adresse de l'entreprise	Montant HT
1	Désamiantage	SAINT ROMAIN ENTREPRISE 1617 Route d'Arpheuil 42600 VERRIERES EN FOREZ	30.228,10 €
2	Terrassement VRD abords	BAROU ET ASSOCIES 4 Rue Palatin – ZI du Forum 42110 FEURS	122.974,00 €
3	Démolition / Gros œuvre	LUC MOULARD CONSTRUCTION ET FILS 151 Allée des Chênes rouges 42110 PONCINS	159.668,99 € PSE : 1.918,50 €
4	Charpente couverture	ETS JOEL REYNAUD Impasse du Château d'eau 42110 FEURS	89.400,40 € PSE : 6.076,00 €
5	Façades	Lot déclaré infructueux	
6	Menuiseries extérieures aluminium	EXALU 106 Chemin de la Corée 42600 CHAMPDIEU	71.141,50 €
7	Métallerie	M2B ROANNE 16 Rue des Guérins 42120 LE COTEAU	26.709,12 €
8	Menuiserie intérieure	M2D 470 Rue de l'industrie 42110 CIVENS	65.000,00 €
9	Plafond – Plâterie – Peinture	BELERINE AMENAGEMENT 34 Rue de Rozier en Donzy 42510 NERONDE	102.800,00 € PSE 2 : - 1.200,00 €
10	Sols minces	AUBONNET ET FILS 794 Rue de Charlieu Cours la Ville 69470 COURS	12.623,52 € PSE 2 : 4.151,38 €
11	Carrelage – Faïence	MURAT 21 Avenue d'Allard 42600 MONTBRISON	24.624,36 €
12	Plomberie sanitaire – Chauffage - Ventilation	SARL BENECEY 28 Rue René Cassin 42110 FEURS	119.740,00 €
13	Electricité CFO – CFA	NOALLY 1 Rue Claude Brosse 42140 CHAZELLES-SUR-LYON	80.000,00 €
14	Panneaux photovoltaïques	FAUCHE CENTRE EST 9 Allée du Vorzelas 42480 LA FOUILLOUSE	53.484,95 €

Concernant les lots 9 et 10, il est précisé, que le PSE1 n'est pas retenu.

Considérant que pour le Lot N°5 Façades, Monsieur Le Maire explicite aux membres du Conseil Municipal les propositions techniques et financières de la Société dénommée SARL GRANGY, dont le siège social est à FEURS (Loire), ZI du Forum, 2 Rue du Palatin, pour un montant de 26.891,61 € HT,

Considérant que Monsieur Le Maire précise aux membres du Conseil Municipal que les crédits requis sont prévus au budget,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Attribuer au titre du marché de travaux dénommé RENOVATION ET EXTENSION DE L'AMICALE LAÏQUE DE ROZIER-EN-DONZY, les marchés pour les Lots 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10,11,12,13 et 14, comme ci-avant présentés,
- Attribuer au titre du marché de travaux dénommé RENOVATION ET EXTENSION DE L'AMICALE LAÏQUE DE ROZIER-EN-DONZY, le marché pour le Lot ° 5, comme ci-avant présenté,
- Dire que les crédits requis sont prévus au budget,
- Autoriser Monsieur Le Maire à signer les marchés requis.
- Donner tous pouvoirs à Monsieur Le Maire ou à son représentant quant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents afférents et nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**ATTRIBUE** au titre du marché de travaux dénommé RENOVATION ET EXTENSION DE L'AMICALE LAÏQUE DE ROZIER-EN-DONZY, les marchés pour les Lots 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10,11,12,13 et 14, comme ci-avant présentés,

**ATTRIBUE** au titre du marché de travaux dénommé RENOVATION ET EXTENSION DE L'AMICALE LAÏQUE DE ROZIER-EN-DONZY, le marché pour le Lot N°5, comme ci-avant présenté,

**DIT** que les crédits requis sont prévus au budget,

**AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer les marchés requis.

**DONNE** tous pouvoirs à Monsieur Le Maire ou à son représentant quant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents afférents et nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Secrétaire de Séance  
Sylvain SERVY

ROZIER EN DONZY, le 10/02/2025  
Signé : le Maire, Didier BERNE

